

## Consultation N°2024-006

# Mise en Conformité RGPD DPD externalisé

Date : 28/08/2024

Version : 1.3

Rédaction : Caroline de Rubiana & Nicolas Leymarie

### Validation : **Historique du document**

| Date       | Versio<br>n | Auteur                                 | Commentaire             |
|------------|-------------|--|-------------------------|
| 01/07/2024 | 1.1         | Caroline de Rubiana & Nicolas Leymarie | Mise à jour du document |
| 28/08/2024 | 1.3         | Nicolas Leymarie                       | Mise à jour du document |
| 09/09/2024 | 1.4         | Caroline de Rubiana                    | Validation              |



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSÉCURITÉ EN OCCITANIE



## **Table des matières**

|  |   |
|--|---|
| Présentation de Cyber'Occ.....                   | 2 |
| Objet de la consultation.....                    | 3 |
| 1 – Mise en conformité au RGPD.....              | 3 |
| 2 – DPD externalisé.....                         | 4 |
| Livrables.....                                   | 4 |
| Renseignements administratifs et techniques..... | 7 |
| Modalité de réponse.....                         | 7 |
| Évaluation de l'offre.....                       | 7 |
| Mode de règlement.....                           | 8 |
| Confidentialité et propriété intellectuelle..... | 8 |
| Confidentialité.....                             | 8 |
| Propriété intellectuelle.....                    | 8 |
| Résiliation.....                                 | 9 |
| Litiges.....                                     | 9 |
| Durée du contrat.....                            | 9 |

## **Présentation de Cyber'Occ**

Cyber'Occ est le centre de cybersécurité de la Région Occitanie. Afin de répondre aux nouveaux enjeux liés à la cybersécurité, la Région Occitanie a créé en juin 2022, l'association Cyber'Occ avec l'agence AD'OCC et l'association Ekitia. Guichet unique et centre de ressources de la Cybersécurité pour tous les acteurs du territoire, qu'ils soient TPE, PME, ETI ou collectivités, Cyber'Occ a vocation à informer, alerter, mettre en relation et accompagner.

Elle se veut aussi un laboratoire à idées, en proposant à ses adhérents de participer à des groupes de travail pour faire remonter les besoins, les difficultés, échanger des idées, des bonnes pratiques et construire les réponses les plus adaptées pour notre écosystème.

5 grandes thématiques :

- La sécurisation des systèmes d'information
- La sécurité des produits
- La formation et le recrutement
- L'innovation et la recherche
- Le développement de la filière cybersécurité en Occitanie

Cyber'Occ intervient aussi contre la fracture territoriale, en organisant régulièrement des permanences dans tous les départements et multiplie les sensibilisations au sein de tout le territoire. Le centre s'appuie sur un écosystème régional en pleine croissance, dynamique et innovant. Il bénéficie d'une implication forte de tous les acteurs institutionnels, collectivités, académiques, associatifs et privés.



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



Afin de renforcer cette dynamique, Cyber'Occ s'est vu confié par la Région Occitanie, la création et l'animation centre régional de réponse à incident de cybersécurité appelé CSIRT régional et issu et financé par le plan France Relance 2021. Le CSIRT Occitanie est un service d'urgence vers lequel les acteurs régionaux (TPE, PME, ETI, collectivités et associations) peuvent se tourner en cas de cyberattaque pour être conseillé et accompagné (N° d'appel : 0 800 71 13 13). Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre du plan France Relance et de son volet cybersécurité confié à l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

## Objet de la consultation

### 1 – Mise en conformité au RGPD

L'association Cyber'Occ créée en juin 2022 doit mettre en œuvre l'ensemble des procédures, documents et informations pour assurer que la collecte, le traitement et le stockage des données personnelles qu'elle va réaliser dans le cadre de ses activités soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP). Les données personnelles collectées seront celles des salariés et des informations de contacts professionnels.

Différentes fonctions concernées :

- Fonctions supports (gestion de l'association, ressources humaines, gestion des administrateurs, gestion des achats, gestion du système d'information, ...)
- Communication (site web, newsletters, liste de contacts, utilisation des services, ...)
- Gestion des adhésions (collectivités, entreprises...), des prospects
- Gestion des événements (groupes de travail, conférences, salons, ...)
- CSIRT régional : service de réponse à incident de cybersécurité pour les entreprises, les collectivités, les associations...

Différentes catégories de personnes physiques :

- Administrateurs de l'association
- Employés
- Contacts professionnels
- Représentants légaux des entreprises adhérentes
- Participants aux événements
- Utilisateurs du site web (cookies)
- Utilisateurs inscrits à la newsletter
- Bénéficiaires du service de réponses à incidents

Le candidat doit prévoir le transfert de connaissance nécessaire pour que Cyber'Occ soit en mesure de mettre à jour l'ensemble de ces documents.



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



## 2 – DPD externalisé

Une fois le cadre de conformité mis en œuvre, Cyber'Occ souhaite mandater un délégué à la protection des données externes (DPD) pour prendre en charge les demandes concernant le droit des personnes, répondre aux interrogations des différentes parties prenantes ( y compris la CNIL) et assurer le maintien de la conformité dans le temps.

Un suivi trimestriel de la conformité au RGPD et une revue annuelle d'amélioration continue seront demandés.

## Livrables

### 1- *Mise en conformité au RGPD*

- Procédure de gestion des données personnelles (traitement, conservation, protection)
- Registres de traitement (données personnelles traitées, acteurs (y compris sous-traitant), traitements, flux d'information)
- Procédures de conservation des données
- Procédures de réponses aux droits des personnes
- Analyse d'impact (PIA si nécessaire)
- Notices d'information et procédures de recueil du consentement des différentes populations
- Mentions légales sur la protection des données personnelles et la gestion des cookies sur le site web
- Mention signature email
- Clauses contractuelles types à ajouter aux contrats de services et de prestations
- Analyse de la durée de conservation des données

### 2- *prestation de DPD externalisé*

- Maintenance de l'ensemble des documents de conformité (notices d'information, procédures, registres, ...)
- S'assurer de la bonne application des droits des personnes et de gestion des données personnelles (conservation, protection, suppression)
- Prendre en charge les éventuels cas de violation des données
  
- Ajouter tout nouveau traitement de données personnelles (réaliser l'analyse de risque si nécessaire)
- Auditer le fonctionnement et contrôler le respect de la conformité au RGPD
- Participer à la rédaction/revue des contrats de services et de prestations (ajout de clauses concernant le traitement de données personnelles)
- Former les nouveaux collaborateurs et sensibiliser les parties prenantes (ex : administrateurs de l'association) à la gestion des données personnelles
- Informer et conseiller les collaborateurs de Cyber'Occ sur l'évolution de la réglementation en matière de gestion des données personnelles (notamment la veille juridique)



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



## Calendrier

| Calendrier   |            |
|--|------------|
| Lancement de la consultation   | 12/09/2024 |
| Confirmation de la réception et de la participation à la consultation  |            |
| Période de questions/réponses sur la consultation<br>(les questions et réponses seront partagées avec l'ensemble des candidats de manière anonyme) |            |
| Date de fin de dépôt des réponses  | 09/10/2024 |
| Analyse des réponses   | 2 semaines |
| Communication du choix définitif   | 23/10/2024 |
| Démarrage des travaux de l'étape 1   | 30/10/2024 |
| Livraison de l'étape 1   | 31/01/2025 |

## Pilotage de la prestation

La prestation sera suivie par la directrice.

Le candidat devra proposer des réunions de pilotage régulières afin de permettre à Cyber'Occ de suivre l'avancement du projet et d'échanger sur les difficultés rencontrées.

## Références client

Le candidat devra fournir 3 références client pour lequel il a effectué une prestation similaire ainsi, que les contacts que Cyber'Occ pourra solliciter.

## Coûts

Le candidat devra, sans exception, supporter tous les frais encourus par lui dans la préparation de sa réponse.

Le candidat devra fournir une proposition détaillée, cette dernière devra inclure l'ensemble des coûts y compris les temps de rencontres et les frais de missions et de déplacements.

Les prix seront ré-actualisables une fois par an, un mois avant la date anniversaire du contrat en prenant comme base l'indice syntec de référence au démarrage du contrat.



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



## Renseignements administratifs et techniques

Pour toute question concernant cette consultation, merci de contacter :

Caroline De Rubiana – Directrice de Cyber'Occ  
Mail : [caroline.derubiana@cyberocc.fr](mailto:caroline.derubiana@cyberocc.fr)  
Tél : 06 80 65 16 19

Pauline Binot – Responsable administrative  
Mail : [pauline.binot@cyberocc.fr](mailto:pauline.binot@cyberocc.fr)  
Tél : 06 80 66 79 26

Adresse :  
Data Valley  
1000 L'Occitane  
31670 Labège

## Modalité de réponse

Le candidat devra fournir dans le dossier de réponse :

- Une présentation succincte de l'entreprise,
- Une synthèse à l'intention de la direction,
- Une description détaillée détaillant l'organisation, méthodes et moyens proposés par le candidat pour réaliser les différentes missions composant la consultation,
- Une offre de prix intégrant les temps de rencontres en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacements, hébergement ...),
- Le calendrier prévisionnel du projet,
- Les références clients dans le domaine faisant l'objet de la prestation,
- Le profil des intervenants,
- Le descriptif des missions du délégué à la protection des données externalisé,
- Tout document permettant d'étayer la réponse.

L'ensemble des documents de la réponse sont à envoyés au plus tard le 09/10/2024 par mail à :

- [administratif@cyberocc.fr](mailto:administratif@cyberocc.fr)

## Évaluation de l'offre

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| <b>1- Prix des prestations</b>  | <b>60%</b>  |
| <b>2- Valeur technique</b>  | <b>40%</b>  |
| 2.1-Compréhension du contexte, méthodologie proposée, respect du calendrier, complétude de la réponse | 30%         |
| 2.2-Niveau d'expertise des intervenants, expérience des intervenants, référence client                | 10%         |

### Calcul du critère prix



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Prix des prestations est la suivante :

$$\text{Note de l'offre} = (\text{Montant de l'offre moins-disante} / \text{Montant de l'offre à noter}) \times \text{Base de notation}$$

Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.



**CYBER'OCC**  
LE CENTRE CYBERSECURITE EN OCCITANIE



Des réunions peuvent avoir lieu avec les candidats après l'évaluation des réponses. Les sujets de discussion peuvent inclure, entre autres, la présentation de l'approche proposée, des points de clarification sur toutes les questions pertinentes, y compris commerciales, ainsi que des ajustements de prix.

Cyber'Occ se réserve le droit de déclarer la consultation infructueuse, et donc de ne pas attribuer le projet aux sociétés consultées.

Cyber'Occ se réserve le droit d'annuler le processus de consultation à tout moment.

## Mode de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

## Confidentialité et propriété intellectuelle

### Confidentialité

Le candidat qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de Cyber'Occ à titre confidentiel, des renseignements, documents ou éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette consultation.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci. Il doit sans délai avertir Cyber'Occ de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus. Le candidat doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

### Propriété intellectuelle

Le candidat garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire. Le candidat s'engage à céder à titre exclusif à Cyber'Occ l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande Cyber'Occ et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet). Le candidat garantira à Cyber'Occ la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés. La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de Cyber'Occ, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits. Le candidat garantit Cyber'Occ contre toutes

les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.



## Résiliation

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de Cyber'Occ.

Le contrat pourra être résilié si la prestation ne respecte pas les exigences du contrat, si les livrables n'ont pas été livrés ou sont non conformes aux attendus de la conformité au RGPD.

## Litiges

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente consultation, les parties tenteront dans un délai de 30 jours calendaires, à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal compétent de Toulouse

## Durée du contrat

Le contrat est établi à partir de la date d'envoi du courrier de notification au prestataire retenu et ce pour une durée d'un an, reconductible 3 fois.